

INFORMATIONS GENERALES (Communication 1)

Fonctionnement administratif du collège	
Horaires	<p>- Accueil des élèves → L M J V : 7 H 00 – 17 H 15 → Mercredi : 7 H 00 – 12 H 35</p> <p>Ouverture à 7 H 00 le matin et à 12 H 45 l'après-midi, pour permettre aux élèves de régulariser leurs absences à la vie scolaire.</p> <p>Compte tenu de la procédure de désinfection des mains à l'entrée du collège, les élèves doivent arriver suffisamment tôt afin d'éviter les files d'attente aux sonneries et les retards en classe.</p>
Vie scolaire – CPE	<p>Conseillers principaux d'éducation (CPE) :</p> <p>Mme HOUAREAU : 5^{ème} et 4^{ème} Mme CLAIRE : 6^{ème} et 3^{ème}</p> <p>Les bureaux de la vie scolaire sont ouverts tous les jours de 7 H 45 à 11 H 30. Pour les après-midi, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous.</p>
Infirmier	Mme CORDIER : présente tous les jours.
Assistante sociale	Mme OUNE-BIVE : présente le mardi toute la journée, le mercredi matin et le jeudi toute la journée.
Intendance	<p>M. CANAGARADJA, adjoint-gestionnaire et son équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscription et paiement demi-pension - Gestion et paiement des bourses - Rachat de carnet de correspondance, de carte de cantine en cas de perte et/ou de dégradation (5 €), remboursement manuels si dégradés, perdus...
Coordonnatrice du réseau	<p>Notre établissement, depuis 2016 est en Education Prioritaire (REP)</p> <p>Mme THON-HON : fait le lien entre le 1^{er} degré et le collège (coordonne les projets pédagogiques).</p>
PSY-EN	<p>M. HUSS : Psychologue Education Nationale. Présent le mardi matin et jeudi matin</p> <p>Possibilité de le consulter au CIO sur rendez-vous ou de consulter un autre Psy-EN sans rendez-vous.</p>
SEGPA	M. MAUVE : directeur de SEGPA
Direction	Mme BRABANT (principale) – Mme DEBOUZY (principale adjointe)
Fonctionnement pédagogique	
Le carnet de correspondance	<p>Offert à l'élève à la rentrée. Il permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour les parents de prendre rendez-vous avec les professeurs, CPE, direction et inversement (outil de communication entre le collège et les familles) - pour les parents de justifier les absences de leurs enfants, de prendre connaissance de l'emploi du temps <p>Il doit être vérifié tous les jours : les mots doivent être signés.</p>
Emploi du temps (EDT)	<p>Au dos du carnet de correspondance. Il permet de contrôler le cartable : pour travailler et réussir l'élève doit avoir toutes les affaires d'une journée.</p> <p>Il permet de contrôler les heures de départ et d'arrivée à la maison. Quand les élèves ont terminé les cours, ils doivent rentrer à la maison et ne pas stationner devant l'établissement. Ce qui permet d'éviter les incidents, les bagarres, aux abords du collège.</p> <p>La version définitive des EDT sera applicable dès le lundi 31/08/2020 (papier couleur saumon)</p> <p>Nous travaillons en semestre avec des plages horaires d'1 H 30.</p>

<p>METICE (Communication numérique)</p>	<p>Possibilité de prendre connaissance des résultats scolaires, des devoirs à faire, des absences et retards des enfants ainsi que des modifications d'emploi du temps. Attention : la procédure de création des codes d'accès (identifiant et mot de passe) est modifiée sur cette rentrée. Tous les parents de la 6^{ème} à la 3^{ème} devront créer leur propres identifiants via Educonnect. Un tutoriel d'accompagnement est proposé également sur le site du collège : http://college-alizes.ac-reunion.fr/informations-parents-creer-un-compte-educonnect/</p> <p>Les parents qui ont déjà créé ce compte Educonnect (enfant dans d'autres établissements) n'auront pas à le refaire. Ce code vous permet de consulter ensuite Pronote, le LSU et d'effectuer toutes les procédures en ligne (bourse, orientation, pré-inscription lycée...).</p>
<p>Calendrier annuel</p>	<p>Conseils de classe et bilans avec les familles</p> <p>- 1^{er} semestre : du 17/08/20 au 18/12/20</p> <ul style="list-style-type: none"> * Mi-novembre : bilan mi-semestre * Du jeudi 28/01/21 au vendredi 05/02/21 : Conseils de classe * Jeudi 11/02/21 : Dialogue familles à partir de 16 H 30 → bilan 1^{er} semestre <p>- 2^{ème} semestre : du 25/01/21 au 07/07/21</p> <ul style="list-style-type: none"> * Conseils de classe 3^{ème} du 31/05/21 au 04/06/21 * Dialogue famille 3^{ème} (par classe) du 02/06/21 au 07/06/21 à partir de 16 H 30 * Conseils de classe 6^{ème} – 5^{ème} – 4^{ème} du 21/06/21 au 25/06/21 * Dialogue familles 6^{ème} – 5^{ème} – 4^{ème} le lundi 28/06/21 à partir de 15 H 30 <p>Stages</p> <p>Pour les élèves de 3^{ème} et 4^{ème}, nous sommes entrain d'effectuer des sondages auprès des entreprises pour apprécier leur capacité d'accueil suite et compte tenu de cette crise sanitaire. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour des informations complémentaires.</p> <p>Examens blancs (3^{ème})</p> <ul style="list-style-type: none"> * DNB (diplôme national du brevet) blanc et CFG (certificat de formation générale) blanc <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ecrit : semaine avant les vacances de mars ➤ Oral : semaine avant les vacances de mai <p>Devoirs communs (4^{ème})</p> <ul style="list-style-type: none"> * Avant les vacances de mars <p>Examens 2021 (Dates non officielles sauf oral DNB)</p> <ul style="list-style-type: none"> * Mi-juin → Oral CFG * Le 23 juin → Oral DNB (banalisation) * Fin juin / début juillet → DNB 2021
<p>FSE (Foyer socio-éducatif)</p>	<p>Le (FSE) est une association constituée au sein des établissements scolaires du 2nd degré, dans le but de participer à la finalité éducative de ceux-ci par le biais d'activités diverses, mais aussi dans le but de développer chez les élèves le sens des responsabilités.</p> <p>Pour cette instance nous avons aussi besoin de parents.</p> <p>Cotisation : 5 € par élève, dégressif si plusieurs enfants 8 € pour 2 ; 10 € pour 3 et plus</p> <p>Les ateliers ont lieu sur la pause méridienne ou les heures de permanence.</p> <p>Nous invitons les élèves à adhérer à l'association.</p>

<p>Ateliers UNSS</p>	<p>Des ateliers sont proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le mercredi de 13 H 30 à 15 H 30 (13 H 00 – 17 H 00 si rencontre) - les autres jours de la semaine sur la pause méridienne <p>Le planning des activités et des horaires sera prochainement affiché sur le tableau UNSS en face de la loge.</p> <p>Du fait de la crise sanitaire, une adaptation des activités a dû être mise en place (pas de sport collectif) pour ce début d'année : steps, tennis de table, pétanque, crossfit...</p> <p>Lorsqu'on pourra revenir à une situation normale, les activités suivantes pourront être choisies par les élèves : Volley, Basket, foot ...</p> <p>Licence 20 € pour une ou plusieurs activités. Possibilité de paiement échelonné ou de faire appel au fonds social collégien. Tee-shirt : 5 €.</p> <p>Attention, les élèves doivent penser à consulter le tableau UNSS (mur en face de la loge) : informations, rendez-vous...</p> <p>Nous vous rappelons l'importance de faire du sport pour vos enfants !!!!</p>
<p>Devoirs faits</p>	<p>Rappel : La réussite scolaire nécessite un investissement et un travail régulier. Au collège, il est attendu des élèves, un travail personnel de 1 H 00 voir 1 H 30 tous les jours après les cours.</p> <p>L'inscription aux ateliers permettra aux élèves, sur 1 H 00 ou 1 H 30 par semaine, d'avoir une aide au collège.</p> <p>Ces ateliers débiteront à partir du 7 septembre. Les emplois du temps seront mis à jour pour les élèves qui vont participer aux ateliers.</p> <p>Pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème}, les plages horaires apparaissent dans les EDT. La sélection des élèves a eu lieu lors du dernier conseil de classe ou d'école en juin 2020. Il s'agit d'apporter un accompagnement supplémentaire pour les élèves ayant eu une mise en garde travail ou qui ont des besoins particuliers.</p> <p>Pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}, dans le cadre du développement de leur autonomie, des ateliers en libre accès seront proposés en mathématiques, en français, en Histoire-géographie, en sciences et en langues.</p> <p>D'autre part, nous ouvrirons des ateliers numériques pour permettre aux élèves qui n'ont pas de matériel à la maison de pouvoir effectuer le travail spécifique demandé par les enseignants.</p>
<p>Ateliers accompagnement éducatif</p>	<p>Ils débiteront également à partir du 7 septembre. Un tableau récapitulatif des différents ateliers proposés par les personnels sera affiché sur le tableau de la Vie Scolaire et les élèves pourront s'inscrire auprès des personnels encadrant ces ateliers.</p>
<p>Accompagnement personnalisé spécifique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>6^{ème}</u> • FLUENCE : Outil d'aide à l'acquisition du déchiffrage (codage, décodage) des mots. L'objectif étant d'arriver à une lecture fluide avec intonation pour avoir accès plus facilement à la compréhension. • Dédoublement quinzaine en français. • Groupes de compétences en mathématiques - <u>5^{ème}</u> - Dédoublement quinzaine en mathématiques - <u>4^{ème}</u> • Dédoublement quinzaine en mathématiques et en français - <u>3^{ème}</u> • Un dédoublement quinzaine en Français, Histoire-géographie, technologie, SVT et Sciences-Physiques • Des groupes de compétences en mathématiques <p>Ces accompagnements sont mis en place en 3^{ème} dans l'optique d'une meilleure préparation des élèves au brevet</p>

Cross du collège	Cette manifestation a lieu habituellement en octobre. A ce jour, nous ne sommes pas en mesure de vous assurer qu'elle aura bien lieu.
Randonnée 5^{ème}	Nous sommes également en attente de l'évolution de la crise sanitaire pour le démarrage de cette activité qui rentre dans le cadre règlementaire des cours. 1 heure d'EPS annualisée. 4 randonnées prévues le mercredi et une sortie fin mai au festival du film d'aventure. Un document d'information sera remis aux parents à chaque sortie (document envoyé par mail aux professeurs principaux (PP) de 5 ^{ème}). Une fois complété, le coupon réponse est à remettre, par l'élève, au professeur d'EPS de la classe.
Orientation	En 3 ^{ème} , l'orientation se travaille dès le début d'année scolaire (PP, Centre de Connaissances et de Culture (CCC), Psy/EN, CIO (centre d'information et d'orientation), CPE, direction). Il est demandé aux élèves d'avoir de l'ambition : ne pas choisir le lycée de proximité par défaut, ou certaines filières pour « s'économiser » ou peur de ne pas y arriver. Nous nous permettons également de rappeler l'importance des résultats scolaires pour une orientation choisie ! Le passage au lycée à la fin de la 3^{ème} n'est plus automatique (des élèves peuvent ne pas avoir d'affectation à l'issue du premier tour Affelnet : absences, manque de travail, problème de comportement...)
RECOMMANDATIONS	
Règlement intérieur	Vos enfants et vous en tant que responsables légaux, avez pris connaissance et signé le règlement intérieur. Rappels : <ul style="list-style-type: none"> - Retards, absences (punitions, sanctions) - Tenue : pas de short, pas de décolleté, pas de jeans déchirés, pas de jupe et robe courtes, pas de vêtement de propagande ni de dessins insultants ou subversifs (feuille de cannabis, armes, bagarres..) - Laïcité : pas de signes distinctifs religieux (kichali, bindi, croix...)
Hygiène de vie et sécurité	Dans l'intérêt de votre enfant, il doit : <ul style="list-style-type: none"> - Se laver et se changer régulièrement - Se coucher tôt : avoir un usage contrôlé du téléphone, d'internet, de la télévision... - Prendre un petit déjeuner le matin (on évite les sodas !!!!) Sur ce début d'année, compte tenu de la crise sanitaire : <ul style="list-style-type: none"> - Porter son masque dès qu'on quitte la maison (permet d'éviter les oublis ; on se protège et on protège aussi les autres). - Garder les enfants chez soi jusqu'à l'obtention des résultats en cas de test COVID préconisé par l'ARS ou son médecin traitant.
Travail scolaire	Au collège, un enfant a du travail à faire tous les soirs : faire le travail demandé, apprendre ses leçons, refaire les exercices faits en cours, préparer le cartable pour le lendemain, lire un livre... La réussite de l'élève nécessite un travail approfondi et régulier.
BOURSE	
La campagne de bourse collège sera ouverte début septembre. Depuis 3 ans, la procédure de demande de bourse se fait en ligne. Il est donc important de créer ses codes d'accès via Educonnect (voir tutoriel sur le site). Les parents peuvent aussi solliciter le personnel de l'intendance ou notre informaticien en cas de besoin. Dès connaissance de la période d'ouverture de la campagne, une information détaillée vous sera communiquée.	

Election des représentants des parents d'élèves

Cette élection aura lieu le vendredi 25 septembre 2020. Une lettre d'information sera communiquée à l'ensemble des parents pour préciser les modalités de ces élections.

La semaine avant la tenue des élections, le matériel de vote sera distribué aux familles. Depuis l'année dernière, les Ets scolaires peuvent choisir ou le vote par correspondance et/ou le vote à l'urne.

Depuis l'année dernière, nous avons fait le choix d'un vote uniquement par correspondance.

Les représentants de parents d'élèves qui sont élus :

- vous représentent dans les différentes instances de l'établissement (Conseil d'Administration, Conseil de Discipline, Commission Educative, Conseil de Classe...)
- participent à la vie scolaire (définition du règlement intérieur, sécurité...)
- sont à votre écoute pour toute question concernant la scolarité de votre enfant
- peuvent assurer, à votre demande, une médiation entre vous et le chef d'établissement

Important : les fédérations de parents d'élèves ont besoin de votre engagement. Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie de l'établissement, nous vous invitons à vous signaler au secrétariat de direction qui fera le nécessaire auprès des fédérations qui vous contacteront.